

4 février 2022

Article 3 du titre 5 des Dispositions finales de l'**ACCORD NAO**

« En cas de dérapage significatif de l'inflation réelle sur 12 mois, à fin juin 2022, par rapport à l'inflation prévue sur cette même période, les parties signataires s'engagent à se revoir au début du mois de septembre 2022 ».

10 mai 2022

FO interpelle la direction

Madame la Directrice des Ressources Humaines,

Le 4 février 2022, dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire Force Ouvrière a revendiqué, négocié et obtenu la mise en place d'une clause de revoyure définie, comme suit, à l'Article 3 du Titre 5 dispositions finales :

« En cas de dérapage significatif de l'inflation réelle sur 12 mois, à fin juin 2022, par rapport à l'inflation prévue sur cette même période, les parties signataires s'engagent à se revoir au début du mois de septembre 2022 ».

Les augmentations de salaires obtenues par FO dans le cadre du complément de NAO 2021 et de la NAO 2022, ne couvriront pas l'augmentation galopante de l'inflation de ces 12 derniers mois consécutive à la reprise économique et à la guerre en Ukraine qui pèsent fortement sur le pouvoir d'achat des salariés.

Après + 4,5% entre mars 2022 et mars 2021 c'est désormais + 4,8% entre avril 2022 et avril 2021 et selon les prévisions de l'Insee l'inflation devrait atteindre 5,4% en juin 2022.

D'autre part, l'augmentation du Smic mensuel net de 2,65%, du 1^{er} mai 2022, a complètement écrasée et rendue incohérente la grille de salaire Carrefour Hypermarchés avec, à ce jour, 7 niveaux (IA, IB, IC, IIA, IIB, IIIA et IIIV) qui se retrouvent, tous, au même taux horaire.

Face à ce constat et afin d'anticiper la clause de revoyure qui va inévitablement s'imposer Force Ouvrière vous demande de déclencher très rapidement, une réunion avec les organisations syndicales signataires de l'accord NAO 2022 afin de déterminer les modalités de la négociation prévue en septembre 2022.

Dans l'attente, je vous prie de recevoir, Madame la Directrice, mes salutations distinguées.

Dominique MOUALEK
Délégué National Hypermarché.
FO Carrefour



Téléchargez l'appli **FO Carrefour Hypers**
FO toujours plus proche de vous
C'est tous les jours et dans votre Poche

